

DIVISION DES PERSONNELS ATOSS

DIPA/05-325-391 du 12/09/05

RECRUTEMENT PAR LISTE D'APTITUDE DES CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2006

- RECTIFICATIF -

Références : Circulaire DIPA/05-324-389 du 5 septembre 2005 publiée au Bulletin
Académique n° 324 du 5 septembre 2005 - n° : 2005-233G-bis

Destinataires : Etablissements publics

Affaire suivie par : Mme Véronique GALZY-PIGNOL
Tel : 04 42 91 72 41 - Fax : 04 42 91 70 06
Courrier électronique : ce.dipa@ac-aix-marseille.fr

RECTIFICATIF

En plus des annexes dûment remplies (voir Bulletin Académique n° 324 du 05/09/2005), les candidats devront fournir un **curriculum vitae** et une **lettre de motivation** pour compléter leur dossier.

- Le curriculum vitae devra notamment mentionner les affectations successives, les responsabilités effectivement exercées, le nombre de personnes encadrées, le niveau de responsabilités assumées, les travaux réalisés, ainsi que les concours présentés.

- La lettre de motivation, manuscrite et d'au maximum 3 pages, devra faire connaître l'appréciation que le candidat porte sur les différentes étapes de sa propre carrière, le sens qu'il veut lui donner et les raisons qui l'amènent à présenter sa candidature.

Vous me ferez parvenir directement, en un seul envoi, sous le timbre Division des Personnels ATOSS - Personnel Administratif de Catégorie "A", l'ensemble des fiches qui vous seront adressées ainsi que le curriculum vitae et la lettre de motivation des candidats, pour le **30 septembre 2005**, dernier délai.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.